

Les tarifs de la garderie périscolaire restent inchangés pour la prochaine rentrée

3 – Recours gracieux de la Sous-Préfecture (délibération n°2026-24) :

Un courrier de la Sous-Préfecture a été reçu en mairie. Il s'agit d'un recours du contrôle de légalité à propos de la délibération du 31 Mars 2026 portant sur les délégations de fonctions du Conseil Municipal au Maire.

Deux délégations n'ont pas été assez précises et la Sous-Préfecture nous demande le retrait de cette délibération.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications, décide de retirer la délibération du 31 Mars 2026. Elle sera reprise en supprimant ces deux délégations.

4- Création de la commission Plan Communal de Sauvegarde :

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitue l'outil privilégié pour anticiper, organiser et gérer les situations de crise. Au-delà d'une obligation légale issue de la loi Matras du 25 novembre 2021, il est avant tout un gage de sérénité et de confiance pour les administrés.

Ce plan permet d'identifier tous les risques possibles en spécifiant le matériel, les moyens mis en œuvre ...

Il est nécessaire de le rédiger au plus vite à la demande de la Préfecture.

Pour cela une commission se constitue et sera composée de : M. Rémi AURION, Mme Sylvie DONATI, Mme Francine KHEMDOUDI, Mme Amélie CHANTEREAU, M. Jean-Michel POULY, M. Christophe GILIBERT, M. Sylvain MENARD-SAPIN

La commission se réunira le Mardi 21 juillet à 19h00

5- Désignation d'un référent Foncier Communal :

L'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'Intercommunalités (aMF69) et la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes (Safer AURA) souhaitent attirer l'attention sur les enjeux liés au foncier agricole sur notre territoire.

Des sujets structurants (installation, transmission, préservation des terres) pour les territoires nécessitent une coordination étroite entre les communes et la SAFER, en lien avec les réalités locales que nous connaissons bien.

Pour cela, la désignation d'un référent est nécessaire, pour faciliter les échanges d'informations, renforcer la vigilance foncière et accompagner les projets agricoles et territoriaux dans notre commune.

M. Jean-Michel POULY est désigné référent.

6- Désignation d'un ambassadeur Géoparc :

Pour faciliter les échanges avec l'équipe du Géoparc, label « Géoparc mondial UNESCO », nous devons désigner un « ambassadeur Géoparc » parmi les membres du conseil municipal.

Il aura pour mission de maintenir le lien en transmettant à la commune régulièrement les informations émanant du Géoparc et en leur faisant suivre les questions et propositions éventuelles.

Mme Francine KHEMDOUDI, qui est déjà en contact avec cette entité, est désignée « ambassadeur Géoparc » pour le mandat.

7- Désignation d'un référent forêt-bois :

Fibois 69 est en charge de l'animation de la stratégie Forêt Bois du Beaujolais et est l'interlocuteur privilégié de la commune pour toutes les questions concernant cette filière.

Le conseil municipal doit désigner un référent qui sera l'interlocuteur privilégié sur les questions relatives à la forêt et au bois auprès de Fibois 69, auprès des acteurs économiques (suivi de chantiers forestiers...) et ambassadeur des projets d'événements, de sensibilisation et de communication (orienter les administrés, diffuser les actions portées par les partenaires ...)

M. Alain BETANT est désigné référent forêt-bois.

8- Nomination d'un référent sécurité routière :

Depuis plusieurs années et dans le cadre du Document Général d'Orientations de la Sécurité Routière, la Préfecture du Rhône s'est engagée dans une politique active de lutte contre l'insécurité routière avec quatre enjeux prioritaires : les deux-roues motorisés, le risque routier professionnel, les conduites à risque et les mobilités douces.

Afin de renforcer l'action de la sécurité routière au plus près du citoyen, l'Etat souhaite poursuivre le partenariat engagé avec les collectivités territoriales.

De ce fait, la Préfecture nous invite à désigner référent sécurité routière au sein du conseil municipal. Cet élu sera l'interlocuteur privilégié du bureau de la sécurité routière dans le cadre de l'élaboration d'actions de prévention, de communication et de partage d'informations.

Mme Séverine LAFARGE est nommée référente

9 - Convention CITEO (délibération n°2026-25) :

CITEO, en groupement avec l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, propose aux collectivités de moins de 1 500 habitants qui désirent bénéficier de l'accompagnement en matière de déchets abandonnés une convention-type de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.

Cette convention vise à couvrir une partie des coûts de nettoyage des emballages ménagers abandonnés supportés par les communes. En contrepartie, les communes assurent des opérations de nettoyage des déchets abandonnés ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon de déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Le soutien financier sera perçu par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et sera reversé aux communes membres.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

10 - Rapports des commissions communales :

✓ Commission Environnement :

La commission à plusieurs projets :

- Dépôt d'une benne sur une journée pour récupérer la ferraille et la valoriser,
- Semaine du développement durable en septembre / octobre par la CAVBS,
- Inscription le 27 septembre 2026 pour une fresque sur le climat, thème choisi par la commission,
- Retour sur l'étude sur la gestion des déchets à l'école

✓ Commission Culture et patrimoine :

La commission à plusieurs projets :

- La constitution d'un circuit « Mystérieuses cités des pierres dorées » avec l'office du tourisme est en cours de finalisation.
- Journées du Patrimoine du 19 et 20 septembre 2026
- Fabrication des cartes postales et affiche de Cogny avec des préventes
- Exposition de la bannière de l'église

✓ Commission scolaire et périscolaire :

- La commission a étudié le règlement des services périscolaires. Il reste inchangé pour la prochaine année scolaire
- Le tarif des repas sera en augmentation pour l'année scolaire 2026 / 2027
- Le conseil d'école s'est réuni le 23 juin dernier. Un point a été fait sur la prochaine rentrée scolaire (effectif, projets ...)

✓ Commission RH :

Mme Francine KHEMDOUDI fait une présentation du tableau des effectifs. Un changement de personnel aura lieu en septembre pour la surveillance des enfants pendant le temps de cantine. Un départ en fin d'année d'un agent technique.
Prochaine réunion de la commission le 20 juillet.

✓ -Commission urbanisme :

- 9 Déclarations préalables sont accordées ou à l'instruction pour :

- « 311 Rue Mont Saint Guibert » : Mise en place d'une climatisation
- « 80 Route de la Serve » : Installation d'un générateur photovoltaïque sur toiture
- « 1547 Route de la Maladière » : Modification de la toiture pour réalisation d'une terrasse intégrée

- « 71 Impasse du Ricottier » : Création d'un carport
- « 260 Impasse de la Croix Senave » : Installation d'une serre
- « 311 Rue Mont Saint Guibert » : Mise en place d'une climatisation
- « 187 Montée du Moly » : Installation de 16 panneaux photovoltaïques
- « Montée de la Mousse » : Rénovation d'un garage existant, augmentation du faitage
- « 523 Route des Meules » : Réfection de la toiture, changement de toutes les fenêtres et la porte d'entrée

Permis de Construire en cours d'instruction pour :

- « 10 Impasse des cerisiers » : rénovation et extension d'une maison individuelle

Déclaration d'intention d'aliéner :

L'assemblée est informée que plusieurs déclarations ont été transmises et instruites par la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Il s'agit des biens suivants :

- Section A n° 412 : bâti sur terrain : « Route du Rocher »
- Section B n° 363 et n° 370 : bâti sur terrain : « 386 Rue Mont Saint Guibert »

La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption

- Commission Travaux / Voirie :

Un point est fait sur les travaux « Route des Pierres Dorées ». Le revêtement de la chaussée Route du Manoir ne pourra pas être fait sur 2026 suite aux travaux prévus mais l'enveloppe attribuée servira à terminer la « Montée de Lachanal ».

Courrier d'un habitant pour un chemin. La commission a été voir et n'a pas vu de travaux à envisager.

Sur un autre chemin des travaux vont être réalisés. La commission est en attente d'un devis.

Une réunion a eu lieu à l'Agglomération pour les travaux de voirie sur tout le mandat sur chaque commune. Un plan a été fourni et la commission priorisera les travaux envisagés.

Une reconnaissance sur le plan des chemins a été fait pour l'entretien des bords des routes.

Une remarque est faite à propos des lamelles situé au carrefour « Route de la Maladière » / « Route du Bois du Chêne » à hauteur du stop. La visibilité n'est pas très bonne. Une action sera menée.

Prochaine réunion le 15 juillet 2026

- Commission Communication :

Le livret « Vivre l'été à Cogny » est disponible dans les commerces, viticulteurs, hébergements ...

La page Facebook fonctionne bien.

Mme Sylvie DONATI explique que la CAVBS pouvait accompagner les commerces en difficulté. Ils seront sollicités sur une étude de marché.

Un point est fait sur le commerce. Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la demande de subvention au Département a été faite.

Il indique également qu'une rencontre, Mairie et service Economique de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, est prévue en juillet.

11- Informations diverses :

11-1 : Cantine : un remboursement de l'assurance sera reçu suite à la perte de denrées début mai suite à un dommage électrique. Le dédommagement est de 1 753.03 €. Un devis a été fait suite à cet incident : modification des prises et disjoncteurs. Un devis a été demandé également pour réguler le chauffage à la cantine. Le montant pour ces 2 travaux est de 860 € TTC.

11-2 : Eglise : Suite à la réparation de la cloche, il a été constaté que les tirants de serrage du beffroi n'étaient plus en état de remplir leur fonction. Le devis est de 478,50 € TTC.

11-3 : Ecole : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fermeture de la 5^{ème} classe. La répartition des classes a été reçue en mairie. Une liste de travaux d'été a été également transmise.

11-4 : Amaury Sports : Remerciements pour le bon déroulement du passage du 78^{ème} tour Auvergne Rhône-Alpes.

11-5 : Randonnée cycliste : une randonnée cycliste sera de passage le 4 Octobre 2026 sur la commune. Il s'agit du 74^{ème} Rallye du Beaujolais.

11-6 : Plan Vigipirate : Information de la Préfecture pour l'adaptation de la posture Vigipirate « Eté – Automne 2026 » à partir du 22 juin 2026 avec un passage en vigilance renforcée.

11-7 : CCID : Suite à la demande de la DGFiP pour le renouvellement de la commission communale des impôts Directs (CCID), nous avons reçu une liste avec les commissaires titulaires et les commissaires suppléants.

11-8 : PICS : réunion à l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône Mardi 7 juillet pour faire état de l'avancement du dossier. Mme Sylvie DONATI se rendra à cette réunion.

11-9 : travaux village : une réunion travaux entrée de village aura lieu Mardi 7 juillet à 14h00 en mairie.

11-10 : Canicule : un point sur cet épisode est fait par Monsieur le Maire. Concernant l'école, la directrice a demandé aux parents de garder leurs enfants pour ceux qui pouvaient car la température dans les classes était élevée. Une réunion en visio a été suivie par M. le Maire avec la Préfecture pour explications des niveaux.

La kermesse de l'école a été annulée le 27 juin à la salle des fêtes et est reportée le jeudi 2 juillet sous un autre format dans la salle d'évolution.

11-11 : Bibliothèque : exposition cet été sur le Petit Prince pendant les jours de permanence.

12- Questions diverses :

12-1 : M. Jean-Michel POULY demande si le marquage au sol de la place réservée aux personnes à mobilité réduite peut être refaite Place du 8 Mai 1945. Il demande aussi si un nettoyage peut être prévu vers les conteneurs de tri sélectif à la Croix Senave.

12-2 : Mme Amélie CHANTEREAU demande si une rencontre pourrait avoir lieu avec les éco délégué de l'école afin d'avoir leur ressenti suite à la canicule. Mme Francine KHEMDOUDI le note.

M. le Maire lève la séance à 22h50

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 28 JUILLET 2026

